

# L'environnement À LA UNE

Novembre 1980 Volume 1 Numéro 1

Un mot du ministre de  
l'Environnement

À titre de ministre fédéral de  
l'Environnement, je suis heureux  
de vous adresser une copie de  
cette nouvelle publication.

L'Environnement à la une, qui  
paraîtra tous les deux mois,  
veut renseigner ses lecteurs sur  
les principaux programmes et  
activités entrepris par les  
divers services d'Environnement  
Canada d'un bout à l'autre du  
pays. Ce bulletin fournira  
également un bref compte rendu  
des mesures adoptées par le  
ministère sur des questions  
comme les pluies acides et les  
déchets dangereux.

Cette publication est une autre  
initiative de mon ministère pour  
donner au public canadien une  
information de base pertinente  
sur les questions environnemen-  
tales et pour favoriser le  
processus de consultation qui  
sera bientôt adopté par  
Environnement Canada.

Je vous invite donc à faire  
parvenir vos commentaires et  
suggestions à l'éditeur de  
L'Environnement à la une afin  
qu'il puisse en tenir compte  
dans les prochains numéros.



le Ministre,  
John Roberts 30964  
vlnl-F

30964-  
vlnl-E

## Les déchets dangereux

On s'apprête à surveiller plus  
rigoureusement le transport des  
déchets dangereux d'une province  
à une autre ou au delà des  
frontières au moyen d'un système  
de manifeste qui suivra  
l'itinéraire du chargement.

Grâce à ce système, on connaîtra  
les mouvements des déchets  
dangereux à partir du moment où  
ils quittent leur lieu d'origi-  
ne. On continuera de les suivre  
durant leur entreposage et au  
moment où ils en partiront pour  
être traités et éliminés.

Le ministre de l'Environnement,  
M. John Roberts, a fait remar-  
quer que le système de manifeste  
permettra de suivre au jour le  
jour les déplacements des dé-  
chets dangereux et de s'assurer  
qu'ils parviennent à destina-  
tion. Cette mesure de surveil-  
lance fera partie de la régle-  
mentation qui accompagne la  
nouvelle Loi sur le transport  
des matières dangereuses.

L'expéditeur devra fournir un  
document d'expédition ou  
manifeste qui accompagnera le  
chargement de déchets et il en  
enverra une copie aux autorités  
compétentes. Le transporteur  
sera tenu de montrer ce  
manifeste quand un inspecteur  
lui en fera la demande. Au  
point d'arrivée, on vérifiera  
que les déchets ont bien été  
livrés et on fera parvenir une  
copie du manifeste aux mêmes  
autorités. Ce document compren-  
dra une description des déchets,

le nom du producteur ou expéditeur, celui du transporteur et la méthode de traitement ou d'élimination.

Ce manifeste sera compatible avec les manifestes provinciaux déjà en usage ou en préparation pour le transport interprovincial des déchets dangereux. L'Agence de la protection de l'environnement des États-Unis se propose d'adopter un manifeste du même genre qui comporte toutefois certaines variantes. On s'efforcera néanmoins d'assurer la compatibilité des deux systèmes. Quelques États américains ont déjà des manifestes semblables à celui que le Canada est en voie d'adopter.

C'est le Conseil canadien des ministres des Ressources et de l'Environnement qui a proposé l'adoption d'un système de manifeste en janvier 1980. On a confié à un comité fédéral-provincial-territorial le soin de coordonner l'établissement dans tout le Canada d'un système complet de gestion des déchets.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

Paul Hempel  
Direction générale de  
l'information  
Environnement Canada  
Ottawa, K1A 0H3  
Tél. : (819) 997-6555

---

"Les forêts aussi peuvent produire de l'énergie grâce à la biomasse. Vers le tournant du siècle, nos forêts pourraient satisfaire jusqu'à dix pour cent de la demande canadienne d'énergie en plus d'ouvrir un grand marché pour les essences et les résidus forestiers qui ne sont pas commercialisables actuellement."

Roger Simmons, secrétaire parlementaire du Ministre de l'Environnement, devant les membres de l'Institut forestier du Canada.

## Le renouvellement des forêts

Le renouvellement des forêts est devenu une préoccupation tout à fait prioritaire pour le Service canadien des forêts (S.C.Fôr.), dont le rôle d'ailleurs vient d'être renforcé par la nomination à sa tête d'un sous-ministre adjoint, M. Les Reed.

L'exportation de produits forestiers a atteint près de 12 milliards de dollars en 1979 et on estime qu'un travailleur sur dix au Canada est à l'emploi de l'industrie forestière. Toutefois, des pénuries de bois d'oeuvre commencent à se faire sentir à travers le pays et le temps est venu de songer sérieusement à renouveler l'approvisionnement.

À Toronto, lors du dernier Congrès canadien sur les forêts, les représentants des principales entreprises et associations de travailleurs ont demandé au gouvernement d'appuyer fortement l'adoption de meilleures méthodes de gestion forestière afin d'assurer le renouvellement de cette précieuse ressource.

"Le renouvellement des forêts présente un défi que nous pourrions relever au cours des années 1980 à condition que chacun accepte de faire sa part", a déclaré en substance M. Reed devant les délégués du congrès.

D'autres avantages que nous tirons des forêts et qui sont plus évidents pour la plupart des gens, sont également menacés : nos loisirs, les habitats fauniques, les zones écologiques menacées, l'écoulement des eaux et nos sources d'oxygène. La santé de nos forêts est essentielle à notre bien-être."

M. Reed a participé à de nombreuses études sur l'évaluation des méthodes de gestion forestière et sur l'élaboration de

politiques dans tout le pays et à l'étranger.

Il compte accroître le rôle du gouvernement fédéral dans ce domaine afin d'être plus en mesure d'aider les provinces et l'industrie forestière dans leurs efforts pour conserver et mettre en valeur "la ressource la plus précieuse du Canada".

Le S.C.Fôr. continuera son travail habituel de recherche et de développement tout en accordant une attention particulière à la sylviculture et à la gestion des forêts. On entreprendra des recherches plus poussées sur la prévention des incendies, le contrôle et la prévention des maladies et l'amélioration des essences.

Un comité interministériel présidé par M. Reed évalue le rôle du gouvernement fédéral dans le domaine forestier et prépare de nouvelles politiques. On a déjà entrepris des études sur les modes de financement, la recherche et le développement, la formation des diplômés, la planification de la main-d'oeuvre, le transport et la politique industrielle.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

Vivian Williams  
Direction générale de  
l'information  
Environnement Canada  
Ottawa, K1A 0H3  
Tél. : (819) 997-6555

---

"Ici au Canada, nous, en tant qu'hommes politiques, avons la chance de savoir que les Canadiens sont assez bien informés et connaissent les dangers des précipitations acides."

Déclaration de John Roberts, ministre de l'Environnement, à l'occasion de la Semaine canadienne de l'environnement.

## La consultation populaire

Le ministre de l'Environnement, John Roberts, a annoncé que son ministère consultera les groupes de citoyens afin d'adopter une nouvelle politique sur la consultation du public.

À partir du printemps prochain, des séances régulières de consultation permettront à un large éventail de groupes de citoyens d'exercer une profonde influence sur la politique d'Environnement Canada. "Le public deviendra pour nous une mine d'informations qui nous aideront à prendre de meilleures décisions en réponse aux grandes questions de l'heure", a déclaré M. Roberts.

Le ministre a émis des directives provisoires à l'intention des gestionnaires en vue d'organiser des réunions annuelles avec les groupes concernés et autres pour recueillir leurs opinions sur les programmes d'Environnement Canada.

On a invité les groupes canadiens d'intérêt public et privé à faire connaître leurs opinions lors d'une série d'assemblées publiques qui auront lieu à l'administration centrale du ministère, du 17 au 28 novembre.

Parmi les groupes invités, on compte ceux qui se préoccupent de :

- l'environnement
- des loisirs
- de l'histoire et de la protection du patrimoine
- des droits civiques
- du respect de la nature
- de l'agriculture
- de la santé

On a en outre invité à participer à ces assemblées, les organisations syndicales et professionnelles, les universités, les gouvernements provinciaux et municipaux et tous ceux qui s'intéressent à l'environnement.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

Larry Gordon  
 Direction générale de  
 l'information  
 Environnement Canada  
 Ottawa, K1A 0H3  
 Tél. : (819) 994-1410

---

"Je suis convaincu que durant les années 1980, décennie d'une importance capitale, nous nous rendrons compte, comme individus et comme collectivité, qu'à l'avenir les gens, au lieu d'agir contre l'environnement, en tiendront compte."

John Roberts, ministre de l'Environnement, lors de la remise des distinctions de l'Institut national pour la survivance.

---

#### L'exploitation au large des côtes

Une conférence de trois jours, qui débutera le 2 décembre à Saint-Jean (Terre-Neuve), aura pour but d'explorer les perspectives qu'ouvre l'exploitation des gisements de pétrole et de gaz au large des côtes. On examinera en même temps les conflits qui pourraient survenir avec les pêches et les activités sur la terre ferme,

Ce sera la première conférence consacrée à l'étude des incidences environnementales de l'exploitation des hydrocarbures au large de la côte est du Canada. Des conférenciers et des ateliers discuteront de la nécessité de protéger l'environnement et de trouver de nouvelles sources de combustibles fossiles.

On évaluera les conséquences économiques et sociales de l'exploration et de l'exploitation intensives des gisements de gaz et de pétrole dans la région

de l'Atlantique. La population de cette région a toujours vécu principalement de la pêche et il y a tout lieu pour elle de redouter les effets de la pollution sur l'environnement marin.

La conférence présente un intérêt pour l'industrie pétrolière, les scientifiques et les gestionnaires du secteur public, les spécialistes de diverses disciplines, les institutions d'enseignement, les groupes écologiques, le monde des affaires, l'industrie, les associations autochtones (particulièrement ceux du Labrador) et le grand public.

Elle est parrainée par Environnement Canada, le ministère de la Consommation et de l'Environnement de Terre-Neuve et du Labrador, le ministère de l'Environnement de la Nouvelle-Écosse, les universités Memorial et Dalhousie, la East Coast Petroleum Operators Association et la Canadian Petroleum Association.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

John Clarke  
 Service de la protection de  
 l'environnement  
 C.p. 5073  
 Saint-Jean (Terre-Neuve)  
 H1C 5B3  
 Tél. : (709) 737-5488

---

"Il ne faut pas oublier que, face aux défis environnementaux des années 1980, notre meilleure arme sera l'appui enthousiaste de la population. Avec cet atout dans notre jeu, nous ne pouvons être battus; nous ne pouvons que gagner."

John Roberts, ministre de l'Environnement, lors de la remise des distinctions de l'Institut national pour la survivance.

## La conservation

La création du nouveau Service de la conservation de l'environnement, à Environnement Canada, reflète bien l'importance croissante qu'on attache à cette question.

Trois groupes importants s'y rattacheront : le Service canadien de la faune, la Direction générale des eaux intérieures et la Direction générale des terres. Avec le Service canadien des forêts, maintenant un service autonome, ces groupes formaient auparavant le Service de la gestion de l'environnement.

Le nouveau service reprendra à son compte la devise de l'Union internationale pour la conservation de la nature : "Nous n'avons pas reçu la terre en héritage de nos parents : elle nous est prêtée par nos enfants". Il aura pour tâche d'assurer à long terme l'accessibilité et la qualité des eaux intérieures, des ressources foncières et fauniques, pour le mieux-être économique et social des Canadiens. Il préconisera l'adoption de principes rationnels de conservation dans la gestion de ces ressources et de l'environnement.

M. William "Bill" Mountain dirige ce nouveau service à titre de sous-ministre adjoint. Venu d'Agriculture Canada, M. Mountain est bien connu pour ses talents de gestionnaire et son esprit de leadership dans le domaine de la recherche et du développement.

À l'origine, le mouvement pour la conservation n'avait pour but que de préserver les ressources renouvelables qui devenaient plus rares à mesure que la colonisation faisait place à l'industrialisation. Aujourd'hui, les tenants de la conservation préconisent un usage prudent des ressources, en particulier des

ressources renouvelables, sans pour autant nuire à l'environnement.

Dans le passé, les défenseurs de l'environnement étaient perçus de façon négative. Aujourd'hui, les tenants de la conservation pensent d'abord à leur enfants et ne parlent plus en termes de simple survie. Les bénéfices pourront prendre plusieurs formes, mais l'essentiel est d'assurer aux générations de demain un environnement où elles pourront s'épanouir.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

John Cameron  
Direction générale de  
l'information  
Environnement Canada  
Ottawa, K1A 0H3  
Tél. : (819) 997-6555

## La pollution atmosphérique

Les États-Unis et le Canada ont fait un grand pas en avant en s'engageant officiellement à entreprendre des négociations en vue d'un accord sur la pollution atmosphérique internationale d'ici le 1<sup>er</sup> juin 1981.

En vertu d'une entente de principe signée cet été, les deux pays s'engagent formellement à faire respecter les lois et les réglementations anti-pollution déjà en vigueur afin d'empêcher les polluants atmosphériques de se propager au-delà des frontières internationales. Ils se feront part mutuellement de toute modification de leurs politiques ou de leurs règlements qui pourrait influencer sur la dissémination des polluants de part et d'autre de leurs frontières.

Le Canada et les États-Unis ont déjà mis sur pied des groupes de travail en prévision de cet accord. Ces groupes ont pour tâche d'évaluer les dégâts causés par la pollution; de créer

des modèles mathématiques de l'atmosphère conçus pour la prévision des problèmes; de dénombrier les moyens technologiques de contrôle qui sont disponibles et d'élaborer des stratégies de contrôle à long terme.

Dans le cadre de l'initiative canadienne, dont le coût s'élèvera à 41 millions de dollars, les ministères de l'Agriculture, de l'Énergie, des Mines et des Ressources, de l'Environnement, des Pêches et Océans et de la Santé et du Bien-être social ont mis en oeuvre de vastes programmes de recherche scientifique et d'élaboration d'une stratégie de contrôle. Les négociations avec les États-Unis seront conduites par le ministère des Affaires extérieures.

Le programme technique comprend un programme scientifique intégré pour l'étude de tous les aspects du problème des pluies acides, de même que des études de génie et des études socio-économiques utiles à l'élaboration des stratégies de contrôle.

Pour financer ce programme accéléré, les crédits alloués pour l'année budgétaire 1980 - 1981 ont triplé, passant de 4 à 12,5 millions de dollars et des crédits supplémentaires sont prévus pour les trois années suivantes.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

Paul Hempel  
Direction générale de  
l'information  
Environnement Canada  
Ottawa, K1A 0H3  
Tél. : (819) 997-6555

### Les pluies acides dans l'Ouest

Les pluies acides ne posent pas, pour l'instant, de problèmes sérieux dans l'Ouest, mais de hauts fonctionnaires fédéraux et

provinciaux de l'environnement, réunis récemment à Edmonton, estiment que la vigilance s'impose dans certaines régions plus vulnérables.

Une grande partie de l'Ouest canadien a échappé aux effets nocifs des pluies acides en raison du faible pourcentage de dégagements industriels et de l'alcalinité du sol des plaines et des eaux qui neutralise les précipitations acides.

Cependant l'activité industrielle, comme l'exploitation des sables bitumineux, le raffinage de l'huile lourde, l'extraction des métaux et de l'uranium, ne cesse d'augmenter au nord de l'Alberta et de la Saskatchewan. Environnement Canada et les ministères de l'Environnement de l'Alberta et de la Saskatchewan ont entrepris de concert, en 1979, une étude sur les effets de l'accroissement des dégagements industriels et sur la façon de déterminer les régions vulnérables aux pluies acides.

Au cours de cette étude, Environnement Canada a invité les sous-ministres de l'Environnement de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba à examiner toutes les données sur les précipitations acides dans l'Ouest. Même si le pourcentage actuel des dégagements ne présente pas, à leur avis, de danger, sauf dans certaines régions du Bouclier canadien situées au Manitoba et au nord-est de la Saskatchewan et dans les chaînes montagneuses de la Colombie-Britannique, ils estiment cependant qu'une vigilance continue s'impose, en particulier dans les régions plus menacées. Ils ont donc créé un comité consultatif qui aura pour fonction d'assurer une surveillance étroite de ces régions.

Un colloque aura lieu à Edmonton en décembre dans le but de présenter les résultats préli-

minaires de l'étude conjointe effectuée sous les auspices du Conseil de recherche de la Saskatchewan.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

Pat Logan  
Affaires publiques  
Environnement Canada  
Pièce 901  
9942, 108<sup>e</sup> rue  
Edmonton (Alberta)  
T5K 2J5  
Tél. : (403) 420-2545

### Les pluies acides et la faune

Les pluies acides nuisent-elles à la faune du Canada? Pour trouver réponse à cette question, le Service canadien de la faune a entrepris des études dans les régions touchées afin d'évaluer les conséquences biologiques des pluies acides sur l'habitat et la nourriture des animaux.

On procède à des recherches sur place en Ontario, au Québec, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve pour mesurer les effets des pluies acides sur les oiseaux migrateurs aquatiques. On prépare un rapport qui fait le lien entre les connaissances qu'on possède déjà sur les réactions biologiques à l'augmentation de l'acidité et le phénomène de la vulnérabilité de la faune et de leur habitat.

On dispose actuellement, de peu de renseignements. À partir des données déjà établies sur la toxicité pour les poissons, les invertébrés et les amphibiens, on croit que les populations fauniques sont touchées lorsque diminuent la qualité et la disponibilité de nourriture et d'habitat. Cela pourrait donc entraîner un ralentissement de la reproduction, une plus faible densité de population et une survie réduite.

On s'attend à ce que la faune aquatique en ressente immédiatement les effets, particulièrement les espèces qui passent les phases critiques de leur cycle évolutif dans les habitats très sensibles aux pluies acides.

Les grenouilles et les salamandres sont particulièrement vulnérables durant leur croissance. Un déclin de ces populations touchera ensuite des prédateurs comme les oiseaux de proie, les hérons, les visons et les loutres.

Le huart à collier se nourrit de poissons à environ 80 pour cent et le reste de son alimentation se compose d'organismes aquatiques qui sont très sensibles aux précipitations acides. Il niche au bord des lacs du Bouclier précambrien, région extrêmement vulnérable aux effets des pluies acides.

D'autres oiseaux qui se nourrissent de poissons comme le bec-scie commun et le butor souffriront sans doute de la diminution des populations de poissons.

Même le caribou risque de souffrir des pluies acides. Les lichens qui constituent l'essentiel de sa nourriture durant l'hiver absorbent directement la pluie à travers les parois de leurs cellules et peuvent donc difficilement neutraliser l'acide qu'elle contient. Dans l'est du Canada, la plus grande partie de l'habitat du caribou se trouve dans des régions exposées aux précipitations acides.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

Wayne Roddick  
Direction générale de  
l'information  
Environnement Canada  
Ottawa, K1A 0H3  
Tél. : (819) 997-6555

## Radiométéo

On prévoit que 80 pour cent de la population canadienne sera en mesure éventuellement de capter les émissions d'un réseau qui diffusera des renseignements météorologiques constamment tenus à jour, 24 heures par jour, sept jours par semaine.

Ce réseau dessert déjà les villes de Gander, Moncton, Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Regina et Vancouver, et reliera bientôt la ville d'Edmonton.

Radiométéo fournit des renseignements météorologiques précis et détaillés aux entreprises et aux particuliers. Le réseau est exploité par le Service de l'environnement atmosphérique du ministère de l'Environnement.

Il sert à informer en continu tous ceux pour qui les prévisions et les alertes météorologiques revêtent une importance capitale.

Les médias diffusent la plupart des rapports, prévisions et alertes météorologiques, mais à intervalles plus ou moins réguliers. L'accès direct aux renseignements météorologiques est particulièrement utile aux usagers dont les activités ou la sécurité dépendent du temps qu'il fait.

Peu après l'établissement de la station Radiométéo d'Halifax qui émet à partir de Bedford en Nouvelle-Écosse, le gouvernement de cette province a accepté de partager les coûts d'installation de stations relais. Aujourd'hui, pratiquement toute la Nouvelle-Écosse et plusieurs territoires de pêche peuvent bénéficier de ce service.

Des stations relais sont également prévues pour les postes de Moncton et de Gander.

De même, les agriculteurs des Prairies pour qui la météo revêt une grande importance peuvent maintenant capter les émissions de Radiométéo des stations de Regina et de Winnipeg.

Les entrepreneurs en construction, les employés des services municipaux (enlèvement de la neige, etc.), les commerçants de détail, les plaisanciers, les pilotes amateurs et les adeptes du plein air comptent parmi les milliers de Canadiens qui utilisent ce service.

Il faut cependant disposer d'un récepteur spécial qui peut coûter de 30 à 150 dollars. Les stations de Radiométéo ont un rayon d'écoute limité qui ne dépasse pas, en général, les 60 ou 80 kilomètres. Elles émettent sur bande THF-MF.

Les stations peuvent aussi diffuser un signal d'alerte en cas de gros temps. Ce signal déclenche automatiquement un avertisseur ou un clignotant sur les récepteurs munis d'un tel dispositif.

Une fois complété, le réseau de Radiométéo desservira la majeure partie de la population canadienne presque instantanément. En outre, il pourra éventuellement être utilisé en cas d'urgence, pour des missions de recherche et de sauvetage, des opérations stratégiques, ou dans l'éventualité d'un désastre naturel.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

Paul Wagner  
 Directeur de l'équipe  
 d'information  
 Service de l'environnement  
 atmosphérique  
 4905, rue Dufferin  
 Downsview (Ontario)  
 M3H 5T4  
 Tél. : (416) 667-4554

## Les fortifications de Québec

Avant de se lancer dans la réalisation d'un projet d'ensemble pour la conservation et la restauration des fortifications de la ville de Québec, Parcs Canada a organisé une vaste consultation populaire.

En effet, depuis le 5 septembre dernier et jusqu'à la mi-décembre, la Poudrière de l'Esplanade, située à proximité de la célèbre Porte Saint-Louis, à Québec, est l'hôte de la population et des groupes de citoyens.

Cette opération vise à recueillir les commentaires, les suggestions et les recommandations de tous les intéressés sur le plan d'ensemble du projet et les diverses hypothèses d'aménagement proposées.

Ce projet de restauration a quatre objectifs :

- préserver les fortifications contre toute forme de dégradation
- redonner à l'ensemble des fortifications leur caractère original et recréer l'apparence d'une ville fortifiée
- mettre en lumière l'évolution du système défensif de la ville de Québec et utiliser les ouvrages les plus importants à des fins d'interprétation
- améliorer la qualité de vie du milieu urbain en développant à des fins récréatives certaines parties des fortifications.

Les fortifications sont des témoins authentiques du rôle clé joué jadis par la ville de Québec à titre de capitale de la Nouvelle-France et, plus tard, de l'Amérique britannique du nord. Elles évoquent aujourd'hui une foule de personnages, d'événements et de sites qui ont marqué l'histoire du Canada.

Après avoir recueilli les opinions du public, Parcs Canada compte publier un compte rendu complet du programme de consultation dans lequel sera précisée l'orientation future du projet de restauration.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

Michel de Courval  
Parcs Canada  
Case postale 10275  
Ste-Foy (Québec)  
G1V 4H5  
Tél. : (418) 694-4177

## Calendrier

Assemblée plénière du Comité de l'OTAN sur les défis de la société moderne, Bruxelles, 24-25 novembre 1980.

Les représentants des pays participants discuteront en table ronde des questions écologiques et autres qui posent des défis à la société moderne. Le ministre John Roberts entend participer à la réunion des ministres de l'Environnement qui doit se tenir parallèlement à l'assemblée plénière.

.....

Réunion des experts de l'Organisation météorologique mondiale, 24-29 novembre 1980.

L'OMM tente d'utiliser la météorologie pour solutionner les problèmes énergétiques, notamment pour l'exploitation de l'énergie solaire et éolienne.

Cette réunion des experts qui fait suite à celles tenues en 1978 et 1979 sur l'énergie solaire et éolienne a été convoquée afin de réexaminer les futurs projets de l'OMM à la lumière des derniers changements survenus dans le domaine de l'énergie et des besoins accrus des pays du Tiers monde.

On accordera une attention particulière aux propositions de l'OMM qui seront soumises lors de la Conférence des Nations Unies sur les nouvelles formes d'énergie renouvelable, prévue en 1981.

M. K. Thomas, directeur général du Centre climatologique canadien, du Service de l'environnement atmosphérique, participera à cette réunion.

périodes variant d'un mois à plusieurs milliers d'années.

Jim Bruce, sous-ministre adjoint du Service de l'environnement atmosphérique, sera au nombre des participants.

.....

Congrès annuel de l'American Association for the Advancement of Science, hôtel Royal York, Toronto, 3-8 janvier.

Le programme réserve une journée complète aux précipitations acides. Les séances prévues en matinée porteront sur les incidences environnementales et les aspects techniques du contrôle des dégagements à la source. Quant aux séances de l'après-midi, elles seront consacrées aux répercussions des pluies acides sur le plan politique et institutionnel.

John Roberts, ministre d'Environnement Canada, donnera lors du déjeuner-causerie un aperçu du problème des pluies acides, vu sous un angle politique.

.....

Conférence et réunion de l'American Meteorological Society, San Diego, Californie, 20-23 janvier 1981.

La conférence organisée par le Comité sur les changements climatiques traitera de la recherche effectuée sur les grands problèmes de l'heure. On se penchera plus particulièrement sur les changements climatiques importants qui touchent des régions limitées ou l'ensemble du globe et ce pour des



Environnement  
Canada

Environment  
Canada

John Roberts,  
Ministre

John Roberts,  
Minister

.